

INITIATIVE
SEUIL DE PROVENCE
ARDECHE MERIDIONALE

32, Avenue Louis Pasteur

84500 BOLLÈNE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Thierry BARRANDON
Kamal BOUCHABKA
Bernard CHARPENAY
Bruno MALÉFANT
Mickaël ROURE

Département AUDIT de SODEC CONSEIL

192, chemin du Fourniller CS 20090 - 84503 BOLLÈNE Cedex

Téléphone 04 90 30 97 51 - Télécopie 04 90 30 42 47

Site : www.sodec-conseil.fr - Courriel : cabinet@sodec-conseil.fr

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (région de Marseille)

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Nîmes

Société Anonyme au Capital de 600 000 € - RCS Avignon 389 893 843 - N° Siret n° 389 893 843 00018 - NAF 6920Z

**INITIATIVE
SEUIL DE PROVENCE
ARDECHE MERIDIONALE**

32, Avenue Louis Pasteur
84500 BOLLENE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Association INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Présentation de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du référentiel ANC 2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01 01 2025, ainsi que ces incidences.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{re} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans la note de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondage de leur application. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

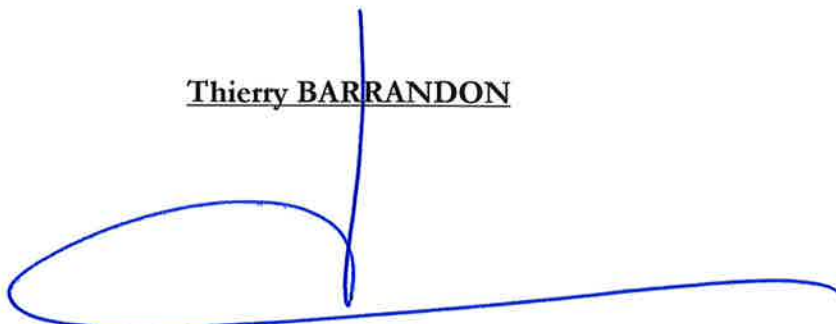
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bollène,
Le 15 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
SODEC CONSEIL

Thierry BARRANDON



**INITIATIVE
SEUIL DE PROVENCE
ARDECHE MERIDIONALE**

32, Avenue Louis Pasteur

84500 BOLLENE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la Doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE L'ASSOCIATION ET LES ADMINISTRATEURS***- L'Association a effectué des dépenses en 2025 au profit de***

° la SARL DISCO PROD pour un montant total TTC de 396 euros dont le gérant est votre Président Nicolas GIRARD,

° l'agent général d'assurance AXA pour un montant total TTC de 562 euros dont le chef d'entreprise est un des membres de votre conseil d'Administration Alain COLLOMB.

- Il a été remboursé en 2025 au titre des frais de déplacement respectivement

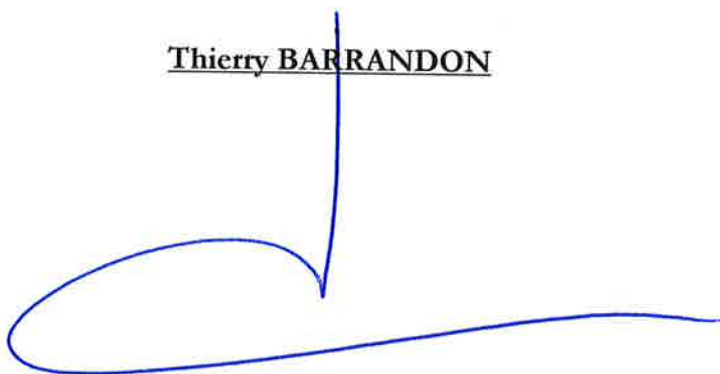
1 799 euros au profit de votre Président Nicolas GIRARD,
608 euros au profit de votre Trésorier Serge DURAND et abandonné à l'association
274 euros au profit de Nicole KOPP un des membres de votre Conseil d'Administration.

Fait à Bollène,

Le 15 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
SODEC CONSEIL

Thierry BARRANDON



BILAN - ACTIF

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	33 142	29 896	3 247	2 858
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	160 671	129 668	31 003	49 396
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 419 380	103 606	2 315 774	2 266 304
Autres	890		890	890
TOTAL (I)	2 614 099	263 170	2 350 930	2 319 463
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	503		503	647
Créances reçues par legs ou donations		29 699	-29 699	-74 226
Autres	964 313		964 313	966 729
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 974 009		1 974 009	1 921 689
Charges constatées d'avance	2 924		2 924	1 412
TOTAL (II)	2 941 749	29 699	2 912 049	2 816 251
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 555 848	292 869	5 262 979	5 135 714



BILAN - PASSIF

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		3 656 530	3 603 770
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		382 616	454 012
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		409 273	370 026
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		3 789	2 306
	<i>Situation nette (sous total)</i>	4 452 208	4 430 113
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		1 441	4 579
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	4 453 649	4 434 692
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			16 276
	TOTAL (II)		16 276
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		35 776	47 994
Emprunts et dettes financières diverses		135 000	155 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 932	30 428
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		75 787	73 518
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		88 515	70 590
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		439 320	307 216
	TOTAL (IV)	809 330	684 745
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 262 979	5 135 714



COMPTE DE RÉSULTAT

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	38 100	36 345
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	21 635	17 150
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	732 904	701 464
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	608	680
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	74 226	57 250
Utilisations des fonds dédiés	16 276	4 402
Autres produits	37 855	16 743
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	921 605	834 034
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	157 533	132 203
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	19 589	12 123
Salaires et traitements	440 892	409 539
Charges sociales	145 145	123 188
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 205	101 668
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		6 104
Autres charges	55 088	5 052
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	871 452	789 876
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	50 153	44 158
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	66 127	24 736
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	54 441	42 925
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	120 567	67 661
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 543	51 505
Intérêts et charges assimilées	123 388	52 210
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	166 931	103 715
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-46 364	-36 054



COMPTE DE RÉSULTAT

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 789	8 104
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		4 135
Sur opérations en capital		4 749
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		8 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		14 683
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		14 683
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-5 799
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 042 172	910 579
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 038 383	908 273
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 789	2 306
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	133 695	113 025
Prestations en nature	6 680	900
Bénévolat	1 368	
TOTAL	141 743	113 925
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	6 680	900
Personnel bénévole	135 063	113 025
TOTAL	141 743	113 925
TOTAL	3 789	2 306



SOMMAIRE

Présentation
Préambule
Bilan actif
Bilan passif
Informations relatives au bilan
Compte de résultat global
Compte de résultat ventilé
Informations relatives au compte de résultat
Règles et méthodes comptables
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Tableau de suivi des fonds associatifs
Produits à recevoir et charges à payer
Détails des produits à recevoir
Produits et charges constatés d'avance
Liste des filiales et participations
Autres informations

PRESENTATION

Notre association Initiative **INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE** est l'une des 205 associations locales Initiative réparties sur tout le territoire métropolitain et ultramarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt général se fixe comme raison d'être d'accompagner l'audace des entrepreneurs pour construire une société solidaire et durable, laquelle se décline en 5 grands objectifs :

- Placer les entrepreneurs au cœur de notre action en leur faisant confiance, en les accompagnant, en les finançant, en les mettant en réseau afin de permettre à chacun et à chacune de se réaliser à travers son projet entrepreneurial en portant une attention particulière aux territoires et aux publics les plus fragiles.
- Agir pour le développement économique et la vitalité de nos territoires par l'aide à la création et à la reprise d'entreprises porteuses d'emplois et d'activités prospères et durables.
- Contribuer à une économie responsable pour participer à la transformation de notre société en veillant à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des projets soutenus.
- Affirmer notre mission d'intérêt général et proposer à nos partenaires publics et privés des stratégies pour l'entrepreneuriat.
- Être un réseau de compétences mobilisé pour l'entrepreneuriat de demain qui fait preuve au quotidien d'agilité, d'innovation, de rigueur, de qualité de la vie au travail, de diversité des profils.

Au cœur de la mission de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs/repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Sa Mission, son Projet associatif et Ethique et sa Déontologie
- Un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification « Perform'in »
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale

Concrètement, sur l'exercice 2025, notre association locale a étudié près de 213 dossiers, présenté au Comité d'agrément près de 200 projets dont 189 ont été validés correspondant à 434 aides financières accordées :

- 207 prêts d'honneur Initiative
- 191 prêts création/reprise de BPI France
- 19 prêts solidaires de BPI France
- 3 prêts quartier de BPI France
- 10 prêts régionaux agricoles AURA
- 1 prêt régional Sud PACA
- 3 subventions solidaires intercommunales

Informations sur les règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

-Du Plan Comptable Général : le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC) et le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter des exercices ouverts au 01 01 2025

-Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018

-Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2025 mentionnées ci-après
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

-Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'exercice de référence et non sur la base des encaissements

-Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Changement de méthode de présentation

A compter de l'exercice 2025, l'association applique le nouveau Plan Comptable Général issu du règlement ANC n°2022-06.

Cette réforme a entraîné une modification de la présentation des états financiers, sans impact sur les méthodes d'évaluation.



Les comptes de l'exercice précédent ont été établis selon l'ancien référentiel comptable et n'ont pas été retraités selon les nouvelles dispositions.

En conséquence, les données comparatives peuvent ne pas être totalement homogènes avec celles de l'exercice en cours.

Nature des changements

Les principaux impacts concernent :

- le reclassement de certains produits et charges auparavant comptabilisés en résultat exceptionnel, désormais intégrés au résultat d'exploitation ou financier,
- la suppression des comptes de transferts de charges, remplacés par des comptes de produits spécifiques,
- l'adaptation des rubriques du bilan selon la nouvelle nomenclature.

Tableau de passage - Principaux reclassements et impacts

Les principaux reclassements opérés sont les suivants :

Poste concerné	Ancienne présentation	Nouvelle présentation (PCG 2025)	Montant	impact
Transfert de charges d'exploitation	Transfert de charges (791)	Produit d'exploitation	276 €	Note 1
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	Produit exceptionnel	Produit d'exploitation	3 138 €	Note 2
Redéfinition du résultat exceptionnel	Charges exceptionnelles	Charges d'exploitation	54 126 €	Note 3
Redéfinition du résultat exceptionnel	Produits exceptionnels	Produits d'exploitation	24 682 €	Note 3

Note 1 - Suppression des transferts de charges

La réforme supprime la technique des transferts de charges.

Les indemnités d'assurance, refacturations et remboursements de charges sont désormais comptabilisés directement en produits d'exploitation.

Ces éléments représentaient un montant total de 276 € sur l'exercice.

Note 2 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat

La Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat est désormais comptabilisée en produits d'exploitation, conformément au nouveau référentiel.

Le montant concerné est de 3 138 €.



Note 3 - Redéfinition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est désormais limité aux événements majeurs et inhabituels.

Les pénalités, litiges courants et charges récurrentes ne relèvent plus de cette catégorie et sont intégrés au résultat d'exploitation.

Le montant concerné s'élève à -29 445 €

Synthese de l'impact global

L'impact cumulé des reclassements est le suivant :

INDICATEUR	IMPACT
Résultat d'exploitation	26 306 €
Résultat financier	0 €
Résultat exceptionnel	-26 306 €
Résultat net	0 €

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.



BILAN ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amort dépr	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
immobilisations incorporelles				
frais d'établissement				
frais de recherche et de développement				
<i>donations temporaires d'usufruit</i>				
concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	33 142	29 896	3 247	2 858
immobilisations incorporelles en cours				
avances et acomptes				
immobilisations corporelles				
terrains				
constructions				
installations techniques, matériel et outillage				
immobilisations corporelles en cours				
<i>biens reçus par legs et donations destinés à être cédés</i>				
immobilisations financières				
participations et créances rattachées	15		15	15
autres titres immobilisés	890		890	890
prêts	2 419 380	103 606	2 315 774	2 266 304
autres	160 671	129 668	31 003	49 396
total I	2 614 099	263 170	2 350 930	2 319 463
ACTIF CIRCULANT				
stocks et en-cours				
créances	503		503	647
créances clients, <i>usagers</i> , et comptes rattachés	964 313		964 313	966 729
<i>créances reçues par legs ou donations destinées à être cédées</i>				
autres		29 699	-29 699	-74 226
valeurs mobilières de placement				
instruments de trésorerie				
disponibilités	1 974 009		1 974 009	1 921 689
charges constatées d'avance	2 924		2 924	1 412
total II	2 941 749	29 699	2 912 049	2 816 251
frais d'émission des emprunts (III)				
primes de remboursement des emprunts (IV)				
écarts de conversion (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 555 848	292 869	5 262 979	5 135 714

Les postes en rouge et italique sont ceux issus du règlement ANC 2018-06. Les autres postes correspondent au Plan Comptable Général.



BILAN PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
<i>fonds propres sans droit de reprise</i>	3 656 530	3 603 770
<i>fonds propres statutaires</i>		
<i>fonds propres complémentaires</i>		
<i>fonds propres avec droit de reprise</i>	382 616	454 012
<i>fonds propres statutaires</i>		
<i>fonds propres complémentaires</i>		
écart de réévaluation		
réserves		
réserves statutaires ou contractuelles		
<i>réserves pour projet de l'entité</i>	409 273	370 026
autres		
report à nouveau		
<i>excédent ou déficit de l'exercice</i>	3 789	2 306
<i>situation nette (sous total)</i>	4 452 208	4 430 113
<i>fonds propres consommables</i>		
subventions d'investissement	1 441	4 579
provisions réglementées		
total I	4 453 649	4 434 692
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>fonds reportés liés aux legs et donations</i>		
<i>fonds dédiés</i>		16 276
total II		16 276
PROVISIONS		
provisions pour risques		
provisions pour charges		
total III		
DETTES		
emprunts obligataires et assimilés		
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 776	47 994
emprunt et dettes financières diverses	135 000	155 000
dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 932	30 428
<i>dettes des legs ou donations</i>		
dettes fiscales et sociales	75 787	73 518
dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
autres dettes	88 515	70 590
instruments de trésorerie		
produits constatés d'avance	439 320	307 216
total IV	809 330	684 745
écart de conversion de passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 262 979	5 135 714

Les postes en rouge et italique sont ceux issus du règlement ANC 2018-06. Les autres postes correspondent au Plan Comptable Général.

Informations relatives au bilan

Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC)

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

A/ Concerne tous les prêts décaissés en 2025 et 2024 quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	488 400	70	410 785	74
Reprise/Croissance	578 620	94	392 100	79
Agricole/Autres	4 000	1	0	0
Total	1 071 020	165	802 885	153

B/ Concerne tous les prêts décaissés au bilan quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	1 127 759	339	1 135 269	325
Reprise/Croissance	1 144 645	367	1 030 588	319
Agricole/Autres	111 767	35	149 781	40
Total	2 384 171	741	2 315 638	684
Covid19-Résistance	35 209	21	76 656	33
Total	2 419 380	762	2 392 294	717

Outre les prêts décaissés sur ses fonds propres, notre association, avec ses comités d'agréments, a contribué au décaissement de prêts complémentaires par certains de nos partenaires

Prêts brut engagés pour nos partenaires tiers	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
PHCR BPI France	905 750	191	751 590	195
PHS BPI France	80 326	19	80 600	22
PHQUARTIER BPI	27 000	3	0	0
PRETS REGION AURA	82 000	10	0	0
PRETS REGION PACA	10 000	1	0	0
Total	1 105 076	224	832 190	217

En outre le nouveau règlement ANC 2018-06 demande des informations particulières sur les actifs inaliénables et les donations temporaires d'usufruit (ANC 2018-06)
Néant.

Etat des dépréciations (NIF)

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :



Informations relatives au bilan

Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC)

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

A/ Concerne tous les prêts décaissés en 2025 et 2024 quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	488 400	70	410 785	74
Reprise/Croissance	578 620	94	392 100	79
Agricole/Autres	4 000	1	0	0
Total	1 071 020	165	802 885	153

B/ Concerne tous les prêts décaissés au bilan quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	1 127 759	339	1 135 269	325
Reprise/Croissance	1 144 645	367	1 030 588	319
Agricole/Autres	111 767	35	149 781	40
Total	2 384 171	741	2 315 638	684
Covid19-Résistance	35 209	21	76 656	33
Total	2 419 380	762	2 392 294	717

Outre les prêts décaissés sur ses fonds propres, notre association, avec ses comités d'agréments, a contribué au décaissement de prêts complémentaires par certains de nos partenaires

Prêts brut engagés pour nos partenaires tiers	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
PHCR BPI France	905 750	191	751 590	195
PHS BPI France	80 326	19	80 600	22
PHQUARTIER BPI	27 000	3	0	0
PRETS REGION AURA	82 000	10	0	0
PRETS REGION PACA	10 000	1	0	0
Total	1 105 076	224	832 190	217

En outre le nouveau règlement ANC 2018-06 demande des informations particulières sur les actifs inaliénables et les donations temporaires d'usufruit (ANC 2018-06)

Néant.

Etat des dépréciations (NIF)

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :



Dépréciation des prêts	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	5 093	11	21 008	24
Reprise/Croissance	8 358	10	13 318	13
Agricole/Autres	12 304	8	11 972	9
Résistance	3 150	2	1 313	2
Total sur prêts	28 906	31	47 610	48
Reprise prêts classiques	36 655	34	37 718	42
Reprise Covid19 Résistance	14 636	2	3 895	2
Total sur prêts	51 291	36	41 613	44
A-Nouveau prêts classiques	95 957		87 377	
A-Nouveau Covid19 Résistance	30 034		32 616	
Total au bilan	103 606		125 990	

Prêts classiques :

21 prêts pour un montant de 24 800 € ont été repris pour être passés en perte

22 prêts pour un montant de 11 855 € ont été repris sans être utilisés

Prêts Covid19 Résistance :

3 prêts pour un montant de 10 479 € ont été repris pour être passés en perte

2 prêts pour un montant de 4 157 € ont été repris dans être utilisés

Cela nécessite d'enregistrer des écritures « corrélatives », c'est-à-dire annulant les effets des charges qui sont « fictives » car les provisions comme les pertes ne peuvent pas affecter les résultats des plateformes, la perte étant assumée par les financeurs.

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

Etat des créances et dettes (NIF)

Le montant des prêts à l'actif du bilan se décompose ainsi selon les échéances :

Explications : Les montants mentionnés correspondent au total des échéances à rembourser sur l'année suivante ou à plus d'un an

Echéance des prêts	31 12 2025	
	-1 an	1 an et +
Création	413 624	713 080
Reprise & Croissance	399 885	744 760
Agricole/Autres	58 202	54 620
Total	871 711	1 512 460
Covid19-Résistance	22 033	13 176
Total	893 744	1 525 636
Prêts au bilan	2 419 380	

Au 31 12 2025, le montant des apports en fonds de prêt accordés mais non encore encaissés à l'actif du bilan se répartit ainsi :

Explications : Les montants mentionnés correspondent au total des échéances à rembourser au 31/12/2025 sur l'ensemble des prêts décaissés



Fonds de prêts accordés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	1 127 759	339	1 135 269	325
Reprise & Croissance	1 144 645	367	1 030 588	319
Agricole/Autres	111 767	35	149 781	40
Total	2 384 171	741	2 315 638	684
Covid19-Résistance	35 209	21	76 656	33
Total	2 419 380	762	2 392 294	717
Provisions	103 606		125 990	
Total	2 315 774		2 266 304	

Répartition et flux de la trésorerie (NIF)

Au 31 12 2025, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

Trésorerie	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
Création, Reprise & Croissance	1 048 919	1 225 905
Agricole	136 365	98 520
Sous Total prêts	1 185 284	1 324 426
Covid19-Résistance	84 131	55 120
Covid19-Solidaire	62 490	64 926
Total des Fonds d'intervention	1 331 905	1 444 472
Total du Fonctionnement	642 104	477 218
Total de la Trésorerie GLOBALE	1 974 009	1 921 689

La trésorerie dans sa dimension dynamique de flux se présente ainsi :

tableau synthétique flux financier activité prêt

tableau synthétique flux financier activité prêt	exercice 2025	exercice 2024	variation
fonds de prêt SDR+ADR	4 039 146	4 057 782	-0,46%
résultat prêt	-53 027	-36 941	43,55%
dettes financières s prêts	20 000	40 000	-50,00%
total ressources	4 006 119	4 060 841	-1,35%
total des prêts nets	2 315 774	2 266 304	2,18%
fonds de roulement prêt	1 690 345	1 794 537	-5,81%
créances s prêts	92 437	57 024	62,10%
dettes s prêts	88 515	70 590	25,39%
besoin en FR prêt	3 922	-13 566	-128,91%
trésorerie sur prêt	1 694 267	1 780 971	-4,87%



Montant des engagements financiers (NIF)

Au 31 12 2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

Prêts accordés non décaissés	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	345 500	56	82 020	15
Reprise	324 850	47	75 700	10
Croissance	51 800	5	41 800	4
Agricole	15 000	2	4 000	1
Total	737 150	110	203 520	30

En 2025, 12 mois de délais a été appliqué au lieu de 6 mois en 2024 : une prorogation de 6 mois est possible pour les prêts BPI France

fonds propres (NIF)

fonds propres	exercice 2025	exercice 2024
	montant	montant
fonds propres prêt	4 039 146	4 057 782
FP fonctionnement	409 273	370 026
autres fonds propres	0	0
résultat exercice	3 789	2 306
total fonds propres	4 452 208	4 430 113

Variation des fonds propres (ANC et NIF)

La variation des fonds propres consacrés à l'activité prêt peut se résumer ainsi (NIF) :

Fonds de prêt	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
Sans droits de Reprise		
Création /Reprise	3 870 236	3 785 810
Croissance	14 000	14 000
Agricole	227 000	227 000
Intérêts financiers	37 068	35 926
Perte sur ASDR	-491 774	-458 966
Total	3 656 530	3 603 770
Avec droits de Reprise		
Création /Reprise	366 523	388 560
Croissance	0	0
Agricole	0	2 670
Innovation	40 162	66 052
Pertes sur AADR	-54 058	-49 925
Covid19-Résistance	39 511	64 664
Covid19-Solidaire	9 025	12 025
Provisions Covid19-Résistance	-18 547	-30 034
Total	382 616	454 012
Total	4 039 146	4 057 782

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme se présente ainsi (NIF) :



Fonds propres fonctionnement	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
Réserves	370 026	482 849
Report à nouveau	39 247	-112 823
Sous-Total	409 273	370 026
Résultat fonctionnement	56 817	39 247
Total	466 090	409 273

Etat des dettes financières

Les dettes financières comprennent des dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés par l'entité qui sont décomposables comme suit :

Dettes financières sur prêts	31 12 2025	31 12 2024	taux intérêt	dettes -1 an	date échéance
	montant	montant			
Croissance	10 000	20 000	0%	10 000	20 000 € aux 15/12/2023 15/12/2024 15/12/2025 15/12/2026
Agricole	10 000	20 000	0%	10 000	
Total	20 000	40 000			

Subvention d'investissement : dispositif SudLabs 2020 pour un montant global de 14 666 € (soldée en 2023)

Montant de l'ammortissement 2020 : 1 377,81 €
Montant au passif du bilan 2020 : 13 288 €
Montant de l'ammortissement 2021 : 4 888,67 €
Montant au passif du bilan 2021 : 18 078 €
Montant de l'ammortissement 2022 : 4 888,67 €
Montant au passif du bilan 2022 : 9 510 €
Montant de l'ammortissement 2023 : 3 510,85 €
Montant au passif du bilan 2023 : 9 328 €

Subvention d'investissement : dispositif SudLabs 2021 pour un montant global de 11 040 € (soldée en 2024)

Montant de l'ammortissement 2021 : 1 361,13 €
Montant au passif du bilan 2021 : 18 078 €
Montant de l'ammortissement 2022 : 3 680,00 €
Montant au passif du bilan 2022 : 9 510 €
Montant de l'ammortissement 2023 : 3 680 €
Montant au passif du bilan 2023 : 9 328 €
Montant de l'ammortissement 2024 : 1 964,97 €
Montant au passif du bilan 2024 : 4 579 €

Subvention d'investissement : dispositif SudLabs 2023 pour un montant global de 8 353 € (soldée en 2025)

Montant de l'ammortissement 2023 : 1 343,46 €
Montant au passif du bilan 2023 : 9 328 €
Montant de l'ammortissement 2024 : 2 784,33 €
Montant au passif du bilan 2024 : 4 579 €
Montant de l'ammortissement 2025 : 2 784,33 €
Montant au passif du bilan 2025 : 1 441 €

Information sur les fonds reportés et dédiés (ANC 2018-06)



VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERT	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
			Montant global	Dont remboursem ents		Montant global
MPE 2019	0	21 058	21 058	21 058	0	0
MPE 2020	0	52 295	52 295	52 295	0	0
MPE 2021	0	48 515	48 515	48 515	0	0
MPE 2022	6 028	44 804	44 804	44 804	0	0
MPE 2023	4 144	41 176	41 176	41 176	0	0
MPE 2024	6 104	40 380	40 380	40 380	0	0
Total	16 276	248 227	248 227	248 227	0	0
MPE 2025	Plus de fonds dédiés mais une file active regroupant les suivis des cohortes précédentes					

Information sur les entités faisant appel public à la générosité (ANC)

RESSOURCES PAR ORIGINE	31 12 2025	31 12 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	38 100	36 345
1.2 Dons, legs et mécénats	12 400	15 871
Dons manuels	608	680
Legs, donations et assurances-vie		
Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total DES RESSOURCES	51 108	52 896
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat Prestations en nature	133 695	113 025
Mise à disposition de locaux		
Dons immatériels		
Dons en nature	1 368	
Prestations en nature	6 680	900
Total	141 743	113 925





COMPTES DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT ANC-2018-06	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>cotisations</i>	38 100	36 345
<i>ventes de biens et services</i>		
<i>ventes de biens</i>		
<i>dont vente de dons en nature</i>		
<i>ventes de prestations de service</i>	21 635	17 150
<i>dont parrainages</i>		
<i>produits de tiers financeurs</i>		
<i>concours publics et subventions d'exploitation</i>	732 904	701 464
<i>versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>ressources liées à la générosité publique</i>		
<i>dons manuels</i>	608	680
<i>mécénats</i>		
<i>legs, donations et assurance-vie</i>		
<i>contributions financières</i>		
<i>reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	74 226	57 250
<i>utilisations des fonds dédiés</i>	16 276	4 402
<i>autres produits</i>	37 855	16 743
total I	921 605	834 034
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>achats de marchandises</i>		
<i>variation de stock</i>		
<i>autres achats et charges externes</i>	157 533	132 203
<i>aides financières</i>		
<i>impôts, taxes et versements assimilés</i>	19 589	12 123
<i>salaires et traitements</i>	440 892	409 539
<i>charges sociales</i>	145 145	123 188
<i>dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	53 205	101 668
<i>dotations aux provisions</i>		
<i>reports en fonds dédiés</i>	0	6 104
<i>autres charges</i>	55 088	5 052
total II	871 452	789 876
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	50 153	44 158
PRODUITS FINANCIERS		
<i>de participation</i>		
<i>d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>autres intérêts et produits assimilés</i>	66 127	24 736
<i>reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	54 441	42 925
<i>différences positives de change</i>		
<i>produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
total III	120 567	67 661
CHARGES FINANCIERES		



dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 543	51 505
intérêts et charges assimilées	123 388	52 210
différences négatives de change		
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
total IV	166 931	103 715
2 RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-46 364	-36 054
3 RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	3 789	8 104
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	0	4 135
sur opérations en capital	0	4 749
reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
total V	0	8 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	0	14 683
sur opérations de capital		
dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
total VI	0	14 683
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	-5 799
participation des salariés aux résultats (VII)		
impôts sur les bénéfices (VIII)		
total des produits (I+III+V)	1 042 172	910 579
total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 038 383	908 273
EXCEDENT OU DEFICIT	3 789	2 306
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
dons en nature		
prestations en nature	8 048	900
bénévolat	133 695	113 025
TOTAL	141 743	113 925
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
secours en nature		
misés à disposition gratuite de biens		
prestations en nature	8 048	900
personnel bénévole	133 695	113 025
Dons immatériels		0
TOTAL	141 743	113 925

Les postes en rouge et italique sont ceux issus du règlement ANC 2018-06. Les autres postes correspondent au Plan Comptable Général.

Les entités faisant appel public à la générosité du public (mécénat, sponsoring, legs) doivent établir de nouveaux états spécifiques formatés dans le cadre du règlement ANC 2018-06 faisant ressortir la part liée à la générosité du public et notamment : Un Compte de Résultat par (CROD) (ANC 2018-06)



Détail du compte de résultat de l'exercice 2025

	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL		fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL
CHARGES				PRODUITS			
Achats et autres charges	148 368	9 165	157 533	Prestations	400		400
Services extérieurs				Subventions	732 904		732 904
Autres services extérieurs				Cotisations	38 100		38 100
Impôts et taxes	19 589		19 589	Dons et mécénat	13 008		13 008
Salaires et charges sociales	586 037		586 037	Repr.provisions/transf.charges	74 226		74 226
Dotation aux amortissements	23 506		23 506	Autres produits divers	3 704	753	4 457
Dotation aux dépréc. actif circul	29 699		29 699	Sponsoring	17 550		17 550
Fonds dédiés				Report fonds dédiés	16 276		16 276
Autres charges	961	98	1 059	Produits exceptionnels	24 413	270	24 683
Charges exceptionnelles	54 028		54 028				
Impôts sur les sociétés (réserves pour autre détail)							
Total charges d'exploitation	862 188	9 263	871 452	Total produits d'exploitation	920 581	1 023	921 605
Résultat d'exploitation	58 393	-8 240	50 153				
Charges financières							
Dotation/dépréciations PH classiques		25 756	25 756	Produits financiers		55 280	55 280
Dotation/dépréciations PH Résistance		17 786	17 786	Reprises pertes par financeurs Résistance		10 846	10 846
Pertes/PH Classiques		110 966	110 966	Reprises/dépréciation PH Classiques		36 654	36 654
Pertes/PH Résistance		10 846	10 846	Reprises/dépréciation PH Résistance		17 786	17 786
Intérêts d'emprunts	1 576		1 576				
Résultat financier	-1 576	-44 788	-46 364				
Charges sur exerc. antérieurs				Produits sur exerc. antérieurs			
Divers				QP subv. investissement			
Autres charges exceptionnelles				Autres produits exceptionnels			
Résultat exceptionnel							
Impôt / sociétés							
TOTAL des charges	863 764	174 617	1 038 383	TOTAL des produits	920 581	121 590	1 042 172
Résultat net	56 817	-53 027	3 789				
Pour information							
Contribution en nature	141 743			Contribution en nature	141 743		





Informations relatives aux comptes de résultat

Montant des concours publics et subventions reçues (ANC)

Concours publics subventions	2025			2024		
	concours publics	subventions fonctionnement	subventions intervention	concours publics	subventions fonctionnement	subventions intervention
FSE AURA		238 772	0		216 257	0
FSE PACA		58 221	0		62 818	0
Sous-total Union Européenne		296 993	0		279 075	0
Etat		2 815	0		12 013	0
Sous-total Etat		2 815	0		12 013	0
Conseil Régional AURA		65 144	0		57 944	
Conseil Régional PACA		41 427	-22 037		50 555	-29 636
Sous-total Conseils Régionaux		106 571	-22 037		108 499	-29 636
Conseil Départemental 26		45 000	0		45 000	0
Conseil Départemental 07		6 799	0		4 904	0
Sous-total Conseils Départementaux		51 799	0		49 904	0
CCRLP		20 711	0		20 711	0
CCAOP		22 402	-3 000		17 402	0
CCEPPG		19 133	0		18 666	0
CCBDP		15 999	0		15 999	0
CCDSP		32 339	0		32 252	0
CCBA		31 403	0		31 403	0
CCARC		20 058	0		20 127	0
DRAGA		16 161	0		16 161	0
CCGA		13 484	0		13 484	0
CCASV		8 435	0		8 436	0
CCPV		7 220	0		7 220	0
CCPBD		6 964	0		6 964	0
CCBC		6 116	0		6 116	0
CCMA		4 175	0		4 175	0
CCVL		5 338	0		5 338	0
Sous-total Intercommunalités		229 938	-3 000		224 453	0
BPI France		15 580			15 520	0
Sous-total BPI France		15 580	0		15 520	0
Banques		0	47 500		12 000	29 800
Sous-total banques		0	47 500		12 000	29 800
Divers		29 209	35 398			36 143
Sous-total divers		29 209	35 398		0	36 143



Total		732 904	57 862		701 464	36 307
--------------	--	----------------	---------------	--	----------------	---------------

Abandon de frais par les bénévoles (ANC)

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité de bénévolat sont enregistrés dans les comptes de charges correspondant à leur nature sur la base des dépenses réelles et justifiées et récapitulées dans une note de frais. La renonciation au remboursement de frais par le bénévole est matérialisée sur la note de frais produite par le bénévole et est comptabilisée en dons manuels (compte 75412 abandon de frais par les bénévoles).

L'abandon de frais ne constitue pas une contribution volontaire en nature.

Bénévoles	31 12 2025
Total	608

Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)

Compte résultat par activité	2025			2024		
	total	fonctionnement	prêts	total	fonctionnement	prêts
Produits exploitation	921 605	920 581	1 023	834 033	833 986	47
Charges exploitation	871 452	862 188	9 263	789 876	786 363	3 513
Résultat exploitation	50 153	58 393	-8 240	44 157	47 623	-3 466
Produits financiers	120 567	0	120 566	67 662	0	67 662
Charges financières	166 931	1 576	165 354	103 715	1 484	102 231
Résultat financier	-46 364	-1 576	-44 788	-36 053	-1 484	-34 569
Résultat courant	3 789	56 817	-53 028	8 104	46 139	-38 035
Produits except.	0	0	0	8 884	7 791	1 093
Charges except.	0	0	0	14 683	14 683	0
Impôts	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	-5 799	-6 892	1 093
Résultat net	3 789	56 817	-53 027	2 306	39 247	-36 941

Tableau du compte de résultat sur activité prêt (NIF)

Compte résultat activité prêts	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
Charges		
Dotations prov. Prêts classiques	25 756	46 297
Dotations prov. Prêts Covid19 Résistance	17 786	5 208
Pertes brutes sur prêts classiques	110 966	46 636
Pertes brutes sur prêts Covid19 Résistance	10 846	4 090
Autres charges	9 263	3 513
Total des charges	174 617	105 744
Produits		
Reprises prov. Prêts classiques	36 654	37 718
Reprises prov. Prêts Covid19 Résistance	17 786	5 208



Garanties obtenues	55 280	18 659
Autres produits	11 869	7 218
Total des produits	121 589	68 803
Résultat s. prêts	-53 027	-36 941

Contributions volontaires en nature (ANC)

contributions volontaires en nature	exercice 2025	exercice 2024
produits		
bénévoles	133 695	113 025
mise à disposition		
- locaux		
- personnel		
- autres	8 048	900
autres CVN		0
total produits	141 743	113 925
charges	141 743	113 925
total charges	141 743	113 925
résultat	0	0

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 60 € de l'heure.





REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

Voir chapitre "PRESENTATION", paragraphe "Informations sur les règles et méthodes comptables"

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a- Immobilisations incorporelles

L'association est propriétaire d'immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels et au site internet.

b- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

c- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur contractualisés par l'association avec les tiers bénéficiaires dans le cadre de prêts de création, développement, croissance ou transmission.

Sur l'exercice 2025 :

165 prêts ISDPAM ont été décaissés pour un montant de 1 071 020 € contre 153 prêts pour un montant de 802 885 € lors de l'exercice précédent.

Les remboursements de prêts ISDPAM de l'exercice ont atteints 1 043 934 € contre 924 327 € lors de l'exercice précédent.

120 prêts sont arrivés à terme au cours de l'exercice contre 130 prêts lors de l'exercice précédent.

Au 31 12 2025, 762 prêts ISDPAM sont en cours pour un montant brut de 2 419 380 € contre 717 prêts pour un montant de 2 392 294 € durant l'exercice précédent.

Au 31 12 2025, 21 prêts Covid-19 RESISTANCE sont en cours pour un montant brut de 35 209 € contre 33 prêts et 76 656 € en 2024.

Echéancier des prêts d'honneur classiques accordés :

total dû fin 2025	2026	2027-2029	2030-2031
2 384 171 €	871 710 €	1 110 885 €	401 576 €

Echéancier des prêts d'honneur Covid-19 RESISTANCE accordés :

total dû fin 2025	2026	2027-2029	2030-2031
35 209 €	22 033 €	11 926 €	1 250 €

Echéancier des prêts totaux accordés :

total dû fin 2025	2026	2027-2029	2030-2031
2 419 380 €	893 743 €	1 122 811 €	402 826 €

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours :	100% du solde
- Redressement judiciaire en cours :	100% du solde
- Au-delà de 6 échéances non honorées :	75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées :	50% du solde

Les pertes définitives sur prêts d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé.

La totalité du solde de prêt est passé en charges financières, la garantie reçue en contrepartie de la perte est comptabilisée en produit financier.



Provisions sur fonds de prêts 2025

	nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2025	Garantie BPI France	Créance non garantie	Provision 31/12/2025
Prêts classiques	62	362 300 €	223 937 €	138 363 €	91 332 €	47 031 €	84 142 €
Prêts Résistance	6	38 000 €	19 490 €	18 510 €	0 €	18 510 €	17 160 €
Totaux	68	400 300 €	243 427 €	156 873 €	91 332 €	65 540 €	101 301 €

(Hors provisions sur frais)

Prêts classiques Sur l'exercice 2025, la dotation aux provisions sur fonds de prêts s'élève à 25 756 €
Une reprise sur la provision de fonds de prêts a été constatée pour un montant de 36 655 €

Prêts Résistance Sur l'exercice 2025, la dotation aux provisions sur fonds de prêts s'élève à 3 150 €
Une reprise sur la provision de fonds de prêts a été constatée pour un montant de 14 636 €

Pertes sur prêts d'honneur 2025

	nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2025	Garantie BPI France	Créance non garantie	Perte définitive 31/12/2025
Prêts classiques	37	239 300 €	128 334 €	110 966 €	92 187 €	18 779 €	55 543 €
Prêts Résistance	3	16 000 €	5 521 €	10 479 €	0 €	10 479 €	10 479 €
Totaux	40	255 300	133 855	121 445	92 187	29 258	66 022

Prêts classiques Sur l'exercice 2025, une perte financière a donc été constatée pour un montant de 55 543 € et un produit financier lié à la garantie sur prêt reçue de 55 280 €.
Sur l'exercice 2025, 33 liquidations judiciaires, 1 redressement judiciaire et 1 radiation sur les entreprises en cours de remboursement passées en perte ont été constatées.

Prêts Résistance Sur l'exercice 2025, 3 liquidations judiciaires sur les entreprises en cours de remboursement passées en perte ont été constatées.

d- Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode *linéaire* en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 2 ans
- Install générale, agencement 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 4 ans

e- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à valeur comptable.

Au 31 12 2025, l'association devait encore encaisser :

- subventions de fonctionnement-accompagnement :
- dont subventions de fonctionnement-accompagnement en fonds dédiés :
- subventions du fonds de prêts :

2025	2024
963 713 €	918 522 €
0 €	16 276 €
0 €	26 190 €

3- Résultat

Le résultat de l'exercice est réparti en deux parties : le résultat de fonctionnement-accompagnement, d'une part, et le résultat sur fonds de prêt, d'autre part.

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	3 789	
Dont part du résultat de fonctionnement- accompagnement		56 817
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	-53 027	



Le résultat sur fonds de prêt comprend les éléments suivants :

	2025	2024
dotation aux provisions prêts classiques	-25 756	-46 297
dotation aux provisions prêts Résistance	-17 786	-5 208
pertes définitives prêts classiques	-110 966	-46 636
pertes définitives prêts Résistance	-10 846	-4 090
reprises sur provisions prêts classiques	36 654	37 718
reprises sur provisions Covid19 Résistance	17 786	5 208
reprises pertes par financeurs Covid 19	10 846	6 077
autres charges de recouvrement	-9 263	-3 513
garantie BPI	55 280	18 659
Autres produits	1 023	1 141
résultat sur fonds de prêt	-53 027	-36 941

	Pertes	Sommes décaissées sur la cohorte concernée	% de perte sur montant décaissé
pertes PH classiques définitives de l'exercice	-110 966		
pertes PH Résistance définitives de l'exercice	-10 846		
dont au titre des prêts débloqués en 2024	15 020	18 400	81,63%
dont au titre des prêts débloqués en 2023	47 919	73 300	65,37%
dont au titre des prêts débloqués en 2022	28 903	57 500	50,27%
dont au titre des prêts débloqués en 2021	14 378	46 100	31,19%
dont au titre des prêts débloqués en 2020	12 829	28 000	45,82%
dont au titre des prêts débloqués en 2019	1 767	22 000	8,03%
dont au titre des prêts débloqués en 2018	485	10 000	4,85%
dont pertes sur les frais	511		

4- Contributions volontaires en nature

a / Prestation en nature :

Les prestations en nature d'un montant de 141 743 € inscrites en deuxième partie du compte de résultat correspondent aux subventions en nature reçues par ISDPAM.

Ces prestations se décomposent en :

- personnel :	133 695 €
- mise à disposition des locaux et salle de réunion :	- €
- prestations en nature :	8 048 €
	141 743 €

b/ bénévolat

Le bénévolat au sein du réseau Initiative France est valorisé à hauteur de 60 euros de l'heure.

Sur l'exercice 2025, l'association a bénéficié de 2 228,25 heures de bénévolat contre

1 883,75 heures sur l'exercice précédent. Le bénévolat correspond pour l'essentiel au parrainage, au comité d'agrément et au temps consacré à la gestion (hors temps aux conseils d'administration et aux assemblées générales). Il s'élève à 133 695 €.

5- Engagements donnés et reçus

a/ engagements données

Les prêts d'honneur accordés sur l'exercice par les comités d'agrément mais non encore actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements hors bilan dans les comptes annuels pour un montant de 737 150 € contre 203 520 € au 31 12 2024 correspondant à 110 nouveaux prêts à 110 bénéficiaires contre respectivement 30 et 30 sur l'exercice précédent.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets



obtiennent un emprunt bancaire dans les 6 mois de l'accord donné par le comité d'agrément.

b/ engagements reçus

Ces prêts bénéficient de 2 types de garantie (hors prêts Résistance) :

- une garantie BPI pour couvrir les risques de défaillance à hauteur de 70% en création, 50% en reprise et 40% en croissance du capital restant dû à rembourser
- une garantie souscrite auprès de MUTLOG

ou tout autre compagnie d'assurances au choix du bénéficiaire pour couvrir le risque décès invalidité.

Au cours de l'exercice, l'association a eu recours à BPI France pour 31 dossiers (12 en 2024).



Cadre A		Valeur brute début exercice	Augmentations		Total
			Réévaluations	Acquisitions	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	30 822		2 320	33 142
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de bureau et informatique, mobilier, matériel de transport		157 489		3 182	160 671
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III	157 489		3 182	160 671
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		15			15
Autres titres immobilisés		890			890
Prêts et autres immobilisations financières		2 392 294	125 990	153 076	2 419 380
	Total IV	2 393 199	125 990	153 076	2 420 285
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 581 510	125 990	158 578	2 614 099

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et dévelo	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			33 142	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de bureau et informatique, mobilier, matériel de transport				160 671	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
				160 671	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence				15	
Autres participations				890	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				2 419 380	
	Total IV			2 420 285	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)				2 614 099	

AMORTISSEMENTS

Cadre A				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
C oncessions, brevets et droits similaires				
Total I	16 178			16 178
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total II	11 787	1 931		13 718
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	21 445	16 000		37 445
Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 647	5 575		92 223
Emballages récupérables et divers				
Total III	108 092	21 575		129 668
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	136 057	23 506		159 564

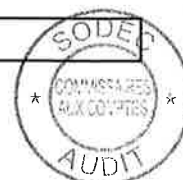


PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles	27 965	1 931			29 896
Sur immobilisations corporelles	108 093	21 575			129 668
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières	125 990	28 906	51 291		103 606
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations	74 226	29 699	74 226		29 699
Total III	336 274	82 111	125 517		292 869
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	336 274	82 111	125 517		292 869

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation		
	- financières	28 906	51 291
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)





ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		967 740	3 427	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice (décaissés)	1 071 020
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice Tous dispositifs	1 043 934

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		809 330	334 376	438 336	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 218





TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 603 770	85 568	-32 808	3 656 530
- Patrimoine Intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	370 026	39 247		409 273
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 306	1 483		3 789
Fonds associatifs avec droit de reprise	454 012	26 771	-98 166	382 616
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	4 579		-3 138	1 441
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	4 434 692	153 068	-134 112	4 453 649

FONDS ASSOCIATIFS	2025	2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	3 656 530	3 603 770
Fonds propres avec droit de reprise	382 616	454 012
Autres réserves	409 273	370 026
Subventions d'investissements	1 441	4 579
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	3 789	2 306
TOTAL (I)	4 453 649	4 434 692

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur accordés par l'association sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise ou d'emprunts selon les obligations conventionnelles.

Les pertes et dépréciations constatées lors de l'exercice précédent sur les prêts d'honneur ont fait l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle doivent être imputées pour un montant équivalent des dépréciations et pertes de l'actif immobilisé au niveau des apports et emprunts qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif des postes du bilan passif.

Les pertes et dépréciations sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise ou emprunts sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles par type de prêts. »

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 636 579	-32 809	85 568	-32 808	3 656 530
Fonds propres avec droit de reprise	458 145	-4 133	26 771	-98 166	382 616
Ecarts de réévaluation					
Réserves	330 779	39 247	39 247		409 273
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 306	2 306	1 483		3 789
Situation nette	4 430 113				4 452 208
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissements	4 579			-3 138	1 441
Provisions réglementées					
TOTAL	4 432 386	2 306	153 069	-134 112	4 453 649

fonds propres fonctionnement	31/12/2025 Montant
réserves	409 273
report à nouveau	
sous-total	409 273
résultat fonctionnement	56 817
total	466 090



**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	964 313	966 729
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	964 313	966 729

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 067	24 991
Dettes fiscales et sociales	68 638	55 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Produits constatés d'avance		
Total	77 705	80 826



PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR FONDS D'INTERVENTION

Libellé Mouvement	Débit	Crédit
Tous les produits à recevoir du fonds d'intervention ont été soldés		0,00

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR FONDS DE FONCTIONNEMENT

Libellé Mouvement	Débit	Crédit
23-24-25-FSE AURA	642 104,51	0,00
24-FSE AURA	2 378,17	0,00
25-FSE AURA	25 026,30	0,00
23-FSE AURA	0,00	158 851,53
23-FSE AURA	0,00	12 838,64
23-FSE AURA	0,00	42 922,54
24-FSE AURA	0,00	124 626,95
24-FSE AURA	0,00	90 979,25
		239 290,07
23-24-25-REGION AURA	201 375,71	0,00
23- REGION AURA	0,00	28 971,80
23- REGION AURA	0,00	28 971,79
24-REGION AURA	0,00	12 023,30
24-REGION AURA	0,00	57 943,59
25-REGION AURA	0,00	15 521,64
		57 943,59
23-24-25-FSE PACA	116 776,72	0,00
23-FSE PACA	5 179,50	0,00
25-FSE PACA	58 220,50	0,00
26-FSE PACA	63 622,00	0,00
27-FSE PACA	63 622,00	0,00
28-FSE PACA	63 622,00	0,00
29-FSE PACA	63 622,00	0,00
23-FSE PACA	0,00	28,58
23-24 FSE PACA	0,00	22 857,50
24-FSE PACA	0,00	12 342,92
25-FSE PACA	0,00	2 489,22
		396 946,50
25-MPE	40 500,00	0,00
26-MPE	44 253,00	0,00
27-MPE	44 253,00	0,00
28-MPE	44 253,00	0,00
29-MPE	44 253,00	0,00
25-MPE	0,00	28 350,00
		189 162,00
25-PME BPI	11 371,33	0,00
		11 371,33
25-PHCR DECAISSES PACA	500,00	0,00
25-PHCR DECAISSES AURA	13 400,00	0,00
25-PH AGRI TOELEN /BOIZE	240,00	0,00
25-PH AGRI TOELEN /BOIZE	960,00	0,00
25-PH AGRI PETIOT LEA	240,00	0,00
25-PH AGRI PETIOT LEA	960,00	0,00
25-PH AGRI OCHANDO THOMAS SOLD	240,00	0,00
25-PH AGRI OCHANDO THOMAS	960,00	0,00
25-PH AGRI MATHIEU ADRIEN SLD	240,00	0,00
25-PH AGRI MATHIEU ADRIEN	960,00	0,00
25-PH AGRI LARMANDE CAMILLE	960,00	0,00
25-PH AGRI LARMANDE CAMILL SLD	240,00	0,00
25-PH AGRI FICHEFEUX X2	240,00	0,00
25-PH AGRI FICHEFEUX X2	960,00	0,00
		21 100,00
25-PERMANENCE ADIE SEMESTRE	600,00	0,00
		600,00
25-GROUPAMA MED VAUCLUSE	750,00	0,00
25-GROUPAMA MED ARDECHE	750,00	0,00
		1 500,00
25-CD26	45 000,00	0,00
25-CD26	0,00	31 500,00
		13 500,00
25-ARQ2030 3 DOSS	1 680,00	0,00
		1 680,00
24-PHCR DECAISSES AURA	12 900,00	0,00
24-PHCR DECAISSES AURA	0,00	12 800,00
		100,00
22-PH AGRI AURA (3)	2 880,00	0,00
23-PH AGRI AURA MAZOYER	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA TOURNEUX	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA TOURNEUX	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA PEROLINI/BIENV	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA PEROLI/BIE SLD	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA IZIDORO	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA IZIDORO	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA IREVAKA	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA IREVAKA	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA HUDE/REINERT	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA HUDE/REINE SLD	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA GREAUD/LASSALA	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA GREAUD/LASS SLD	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA EDMONT	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA EDMONT	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA CANNIVE	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA CANNIVE	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA BARLET	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA BARLET	960,00	0,00
24-PH AGRI AURA ANCONIERE SLD	240,00	0,00
24-PH AGRI AURA ANCONIERE	960,00	0,00
22-PH AGI IAURA	0,00	960,00
22-PH AGRI DOSS NON FAITS	0,00	1 680,00
		12 480,00
21-22-MISSION LOCALE	0,00	17 100,00
21-22-MISSION LOCALE	28 500,00	0,00
		11 400,00
21-CCPBD	6 139,04	0,00
		6 139,04
23-MAISON CAVET-CMP	500,00	0,00
		500,00
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		963 712,53



**PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	439 320	307 216
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	439 320	307 216

Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation	2 924	1 412
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	2 924	1 412



Association

INITIATIVE SDPAM

Exercice clos le : 31/12/2025



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT





Autres informations

Effectif moyen (ANC et NIF)

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	2025	2024
cadres	3,69	3,37
non cadres	8,79	9,07
sous total	12,48	12,44
personnel m-à-d facturées	0	0
personnel m-à-d CVN	0	0
total	12,48	12,44

Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC et NIF)

Au cours de l'exercice, les membres des organes d'administration et de direction ont perçu des rémunérations brutes pour les montants et le nombre de personnes concernées suivants :

rémunérations des dirigeants	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
administrateurs	0	0	0	0
directeurs	62 323	1	125 840	2
total	62 323	1	125 840	2

Informations sur les transactions avec les contreparties (personnes physiques ou morales) non courantes et non conclues à des conditions normales (ANC)

Fournisseurs	31 12 2025
Nicolas GIRARD	2 195,08
Nicole KOPP	274,00
Serge DURAND	608,00
AXA	562,27
Total	3 639,35

Abandon de frais

Liste des transactions effectuées avec des parties liées pour des transactions non conclues à des conditions normales de marché (ANC)

Néant.

Honoraires du commissaire aux comptes (ANC et NIF)

honoraire CAC	31 12 2025	31 12 2024
certification des comptes	7 020	6 840
autres missions	0	0
total	7 020	6 840

